



Revue de la Directive Solvabilité II

Vers un plan de gestion des risques en
matière de durabilité



Les exigences en matière de risques ESG ont été introduites dès 2022 dans le cadre du Pilier 2 de la directive Solvabilité II. Les assureurs sont tenus d'intégrer ces risques dans leur gouvernance et leur dispositif de gestion des risques.

La révision de la directive, adoptée en janvier 2025, renforce ces obligations en imposant aux assureurs et réassureurs l'élaboration d'un plan de gestion des risques ESG (Sustainability Risk Plan), impactant l'ensemble des trois piliers de Solvabilité II.

Pour répondre aux attentes des régulateurs, les (ré)assureurs doivent adopter une approche structurée en trois phases et six étapes clés :

- **Phase 1 – Analyse des risques ESG** : Réalisation d'une analyse de matérialité fondée sur l'environnement d'affaires et l'évaluation des expositions. Les risques identifiés comme matériels doivent faire l'objet d'une analyse financière approfondie.
- **Phase 2 – Définition de la stratégie ESG** : Sur la base des résultats de l'analyse précédente, fixation de cibles de mitigation des risques ESG et définition des plans d'action associés.
- **Phase 3 – Intégration opérationnelle** : Intégration des risques ESG dans la gouvernance des différentes fonctions à tous les niveaux. Les analyses, cibles, plans d'action et modalités de gouvernance sont consolidés dans le plan de gestion des risques ESG, à transmettre aux autorités de supervision.

Enfin, les données et indicateurs ESG constituent un levier essentiel pour la mise en œuvre efficace de chaque phase du processus.

Face aux enjeux de durabilité, Solvabilité II évolue pour intégrer les risques ESG

En plus d'intégrer les risques ESG dans les exigences qualitatives, la directive Solvabilité II oblige les entreprises d'assurance à mettre en place un plan spécifique de gestion de ces risques.

Solvabilité II – Cadre prudentiel pour les assureurs

Entré en application le 1er janvier 2016, Solvabilité II est un ensemble de règles fixant le régime de solvabilité applicables aux entreprises d'assurances dans l'Union européenne. Les règles prudentielles de Solvabilité II sont réparties en 3 piliers.

Pilier I - Les exigences quantitatives

- Les règles de valorisation des actifs et des passifs,
- Les exigences de détention en capital pour un organisme ainsi que leur mode de calcul.

Pilier II - Les exigences qualitatives

- Les règles de gouvernance et de gestion des risques,
- Évaluation Interne des Risques et de la Solvabilité (EIRS)

Pilier III – Reporting au public et aux superviseurs

- Regulatory Solvency Report (RSR)
- Solvency and Financial Condition Report (SFCR)

Intégration des risques ESG dans Solvabilité II

2021 : Révisions renforçant les exigences de Pilier II

Les risques en matière de durabilité doivent être intégrés dans :

- La gestion des risques
- Les missions de la fonction clé gestion des risques
- La politique de rémunération
- La politique de souscription et provisionnement et l'avis de la fonction clé actuarielle
- La politique de gestion du risque d'investissement
- Le principe de la personne prudente
- Le besoin global de solvabilité (EIRS)

2025 : Introduction du plan de gestion des risques ESG (Sustainability Risk Plan)

Les entreprises d'assurances sont obligées de mettre en place un plan de gestion des risques ESG.

2026 : Publication de RTS précisant les éléments du plan de gestion des risques ESG

L'EIOPA a été mandaté pour travailler sur le RTS.

Focus de publication

Etapes législatives clé

Août 2022

Les amendements concernant l'intégration des risques ESG sont entrés en vigueur.

Décembre 2024

Publication d'une première version de RTS & Lancement d'une consultation publique par l'EIOPA sur le RTS

Janvier 2025

Adoption de la Directive Solvabilité II révisée

Février 2025

Fin de la consultation publique sur le RTS

Janvier 2026

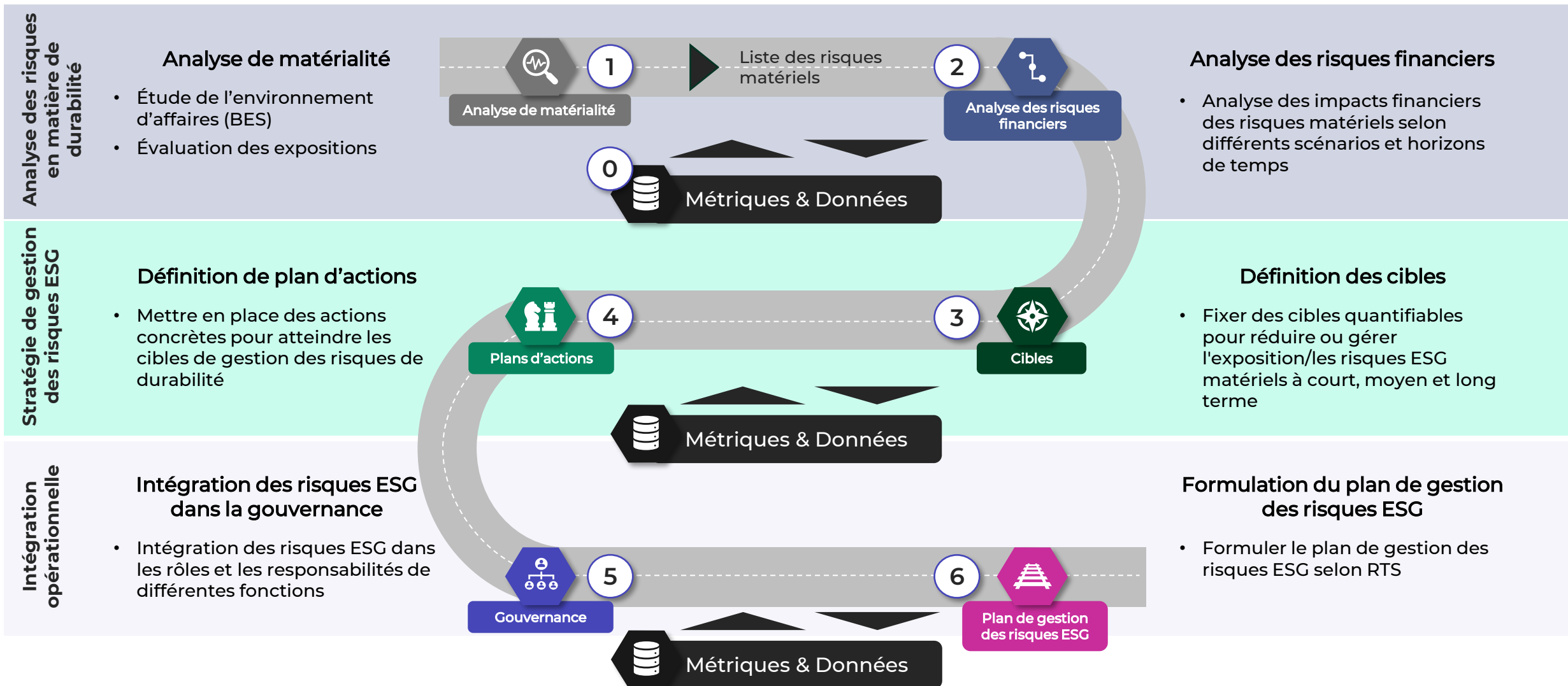
Soumission de RTS à la Commission Européenne pour validation

Janvier 2027

Entrée en application de la Directive Solvabilité II révisée & Soumission d'un premier plan de gestion des risques ESG

Roadmap pour la mise en place d'un plan de gestion des risques ESG

L'élaboration du plan de gestion des risques ESG nécessite une analyse des risques ESG, la définition d'une stratégie de gestion des risques et son intégration opérationnelle.



L'analyse des risques en matière de durabilité comprend l'étude de l'environnement d'affaires, l'évaluation des expositions ainsi que l'analyse des risques financiers.

Ces analyses présentent des niveaux de granularité différents et nécessitent des méthodologies distinctes.



Les cibles mesurables et les plans d'action correspondants doivent être mis en place pour réduire l'exposition aux risques de durabilité.

Les cibles et les plans d'action dans le cadre de la gestion des risques ESG doivent être alignés avec le plan de transition.

3 Cibles

Cibles
 Sur la base des résultats de l'évaluation des risques de durabilité, les assureurs/réassureurs devraient fixer des cibles quantifiables pour réduire ou gérer l'exposition/les risques matériels à court, moyen et long terme.



4 Plans d'actions

Plans d'actions
 Une fois les cibles de gestion des risques ESG établies, les assureurs/réassureurs doivent mettre en place **des plans d'action correspondants** pour les atteindre.



Les risques de durabilité doivent être intégrés à tous les niveaux de gouvernance

Stratégie, risques et actuariat sont les fonctions les plus impactées.

Fonctions/BU	Imp.	Exigences déjà en vigueur	Actions à mener pour se conformer au RTS
Stratégie	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des risques ESG dans la politique de souscription et provisionnement 	
Risques	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des risques ESG dans les missions de la fonction clé de gestion des risques Intégration des risques ESG dans la politique de gestion du risque d'investissement Intégration des risques ESG dans le besoin global de solvabilité (intégré à l'EIRS) 	
Actuariat	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des risques ESG dans l'avis de la fonction clé actuarielle 	
Conformité	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Veille réglementaire sur les réglementations en matière de durabilité 	
Contrôle interne	Moyen		
Transverse			
ESG / Durabilité	Élevé		
Politique de rémunération	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Intégration de la durabilité dans les critères déterminant la part variable de la rémunération 	

Les métriques calibrés et la gouvernance des données ESG sont indispensables dans l'évaluation et la gestion des risques ESG

Les RTS proposent une liste minimale de métriques à intégrer dans l'analyse des risques, qui doit être documentée dans le processus de collecte des données internes et enrichie par la recherche de données complémentaires.

Métriques

Métriques	Description
Métriques de base	Métriques de base de l'ESG
Métriques avancées	Métriques avancées de l'ESG

Gouvernance des données ESG





Plan de gestion des risques de durabilité* : quels liens avec les autres reportings réglementaires et exigences de divulgation ?

Le plan de gestion des risques de durabilité complète les reportings réglementaires existants (RSR, QRT, EIRS), contribue au plan de transition et alimente les rapports publics (SFDR, CSRD).

	Exercice d'évaluation interne des risques et de la solvabilité (EIRS)	Reportings règlementaires	Plan de transition	Informations à destination du public
Reporting concerné	<ul style="list-style-type: none"> EIRS : évaluation de l'impact des risques matériels sur leur solvabilité et sur la validité des hypothèses sous-jacentes à leur exigence de capital, à travers les stress tests ou analyses des scénarios à court, moyen et long terme. 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport réglementaire de solvabilité (RSR) Rapport quantitatif annuel et trimestriel (QRT) Rapport EIRS : synthèse des résultats d'EIRS 	<ul style="list-style-type: none"> Le plan de transition exigé par la CSDDD et divulgué dans le cadre de la CSRD visent à accompagner la transition vers une économie neutre en carbone. 	<ul style="list-style-type: none"> SFDR : rapport destiné au public sur la solvabilité et la situation financière des assureurs CSRD : rapport de durabilité visant à renforcer la transparence sur les impacts, risques et opportunités ESG des entreprises

*Les assureurs et les réassureurs doivent également s'assurer de la cohérence entre les éléments dans le plan de gestion des risques ESG avec les indicateurs transmis dans d'autres réglementations (SFDR, LEC29).



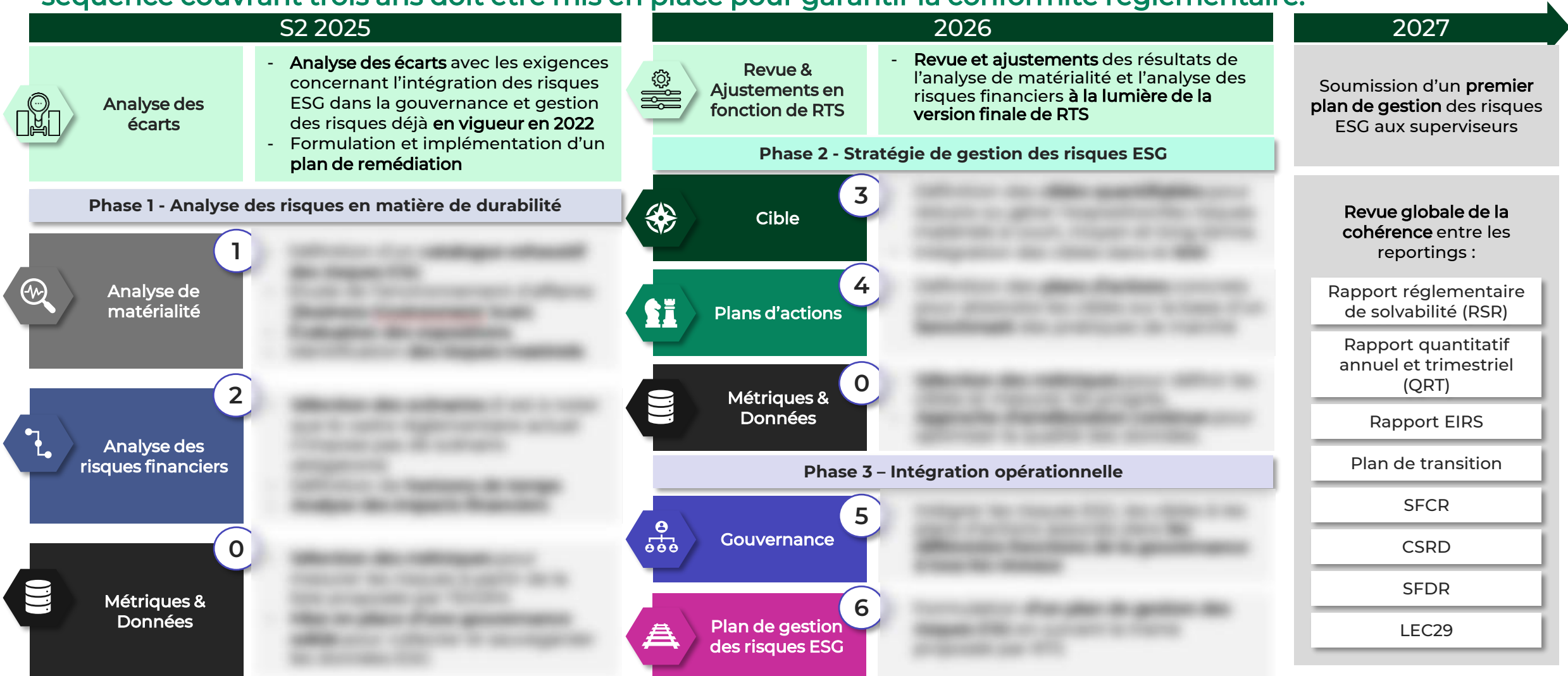
Focus : Mapping avec les exigences CSRD

Les éléments du plan de gestion des risques ESG pourraient être utilisés pour répondre aux exigences de divulgation des ESRS.

Plan de gestion des risques ESG dans le cadre de la Directive Solvabilité II	Références ESRS	Utilisation des éléments du plan de gestion des risques ESG pour répondre aux exigences de divulgation ESRS
Eléments du plan de gestion des risques ESG		
Analyse de matérialité		
Analyse des risques financiers		
Scénarios pour l'analyse des risques financiers		
Métriques pour l'analyse des risques		
Cibles pour faire face aux risques ESG matériels		
Actions pour faire face aux risques ESG matériels		
Divulgation des éléments du plan de gestion des risques ESG dans les rapports SFCR		

Les travaux doivent commencer dès S2 2025 pour garantir une mise en conformité avec le RTS en 2027

Le plan de gestion des risques en matière de durabilité n'est pas un exercice ponctuel. Un plan de travail bien séquencé couvrant trois ans doit être mis en place pour garantir la conformité réglementaire.



Nos références & Expertise en ESG



AILANCY, VOTRE PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE SUR LA FINANCE DURABLE

Nous vous proposons une offre entièrement modulaire, capable de s'adapter à chacun de vos besoins.

Stratégie, Gouvernance, RSE et Modèles opérationnels ESG

- Élaboration et pilotage de stratégies ESG alignées avec les enjeux et ambitions des acteurs financiers.
- Intégration de l'ESG dans les modèles d'affaires et structuration des fonctions dédiées.
- Développement de centres d'expertise et renforcement des rôles d'ESG Officers.
- Définition de cadres de gouvernance, coordination entre les directions métiers et intégration des principes de RSE

Gestion des Risques ESG

- Cartographie et intégration des risques ESG (climatiques, transition, réputationnels, sociaux, etc.).
- Déploiement de stress tests et analyses de scénarios ESG.
- Renforcement des dispositifs de gestion et suivi des risques ESG.
- Intégration des risques ESG dans les décisions stratégiques et opérationnelles.

Données et digitalisation ESG

- Gouvernance et structuration des données ESG.
- Sélection et intégration des data providers et solutions technologiques ESG.
- Automatisation et amélioration des dispositifs de reporting ESG.
- Mise en place d'architectures de données et d'outils d'analyse avancée pour la finance durable.

Conformité et reporting réglementaire

- Mise en conformité avec les réglementations ESG (SFDR, CSRD, Taxonomie UE, MIFID II ESG, UCITS, AIFMD, LEC29, SRD2, BMR, CRR2, Solvency2, ECB/EBA, TCFD, TNFD, IORP II, CS3D).
- Structuration et production des reportings ESG, financiers et extra-financiers.
- Optimisation des processus de contrôle et d'audit ESG.
- Intégration des standards internationaux et anticipation des évolutions réglementaires

Offre de Finance Durable et Solutions d'impact

- Structuration de solutions financières durables (fonds Article 8 & 9 SFDR, obligations vertes et sociales, crédits à impact).
- Innovation produit ESG pour l'Asset Management, la banque et l'assurance.
- Développement de nouveaux modèles de financement durable et de transition.
- Accompagnement à l'obtention et au renouvellement de labels ESG.

Accompagnement au changement et Veille ESG

- Sensibilisation et formation des équipes aux enjeux ESG.
- Accompagnement des transformations organisationnelles.
- Déploiement de stratégies de conduite du changement ESG.
- Veille réglementaire, concurrentielle et prospective pour anticiper les évolutions du marché.



AILANCY, VOTRE PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE SUR LA FINANCE DURABLE

Nous vous proposons une offre entièrement modulaire, capable de s'adapter à chacun de vos besoins.



Nos références en matière de risques ESG

Identification et mesure des risques climatiques et environnementaux pour un grand groupe bancaire

Contexte et enjeux

Afin de répondre à la *Combined Decision Letter* de la BCE, la banque a renforcé en 2024 son évaluation annuelle de la matérialité des risques climatiques et environnementaux (C&E) par une analyse dédiée des facteurs de risque environnementaux. Cet exercice a mobilisé des experts du risque et des métiers, validé les canaux de transmission, identifié des indicateurs, produit des analyses sectorielles, et documenté des évaluations d'experts par type de risque. Les livrables ont été examinés et validés par les instances de gouvernance senior du GFS afin d'assurer la traçabilité, la cohérence et l'alignement avec les lignes directrices de la BCE (2020) et de l'EBA (2021).

Valeur ajoutée par Ailancy

Ailancy a mobilisé son expertise réglementaire et ESG pour concevoir la méthodologie d'évaluation des risques environnementaux et définir une matrice de matérialité à l'échelle du groupe. Nous avons structuré l'évaluation, accompagné la mobilisation des experts, et assuré l'alignement avec les attentes de la BCE via un processus documenté et un plan de remédiation ciblé, renforçant ainsi la gouvernance et la supervision stratégique des risques.

Notre intervention

Ailancy a accompagné un grand groupe bancaire avec une approche structurée et pilotée par des experts pour renforcer son évaluation de la matérialité des risques climatiques et environnementaux. Les actions clés comprenaient :

- **Définition du cadre des facteurs de risque** : Conception d'une taxonomie des risques C&E à l'échelle du Groupe, en cohérence avec les principales sources réglementaires (Guide BCE, Taxonomie européenne, CSRD, ENCORE), et structuration de canaux de transmission génériques entre les principaux risques internes, sur la base des référentiels NGFS, SBTN et OCARA. L'analyse s'est appuyée sur la double matérialité, directe et indirecte, afin de fournir une vision complète de la propagation des risques C&E au sein de l'organisation.
- **Méthodologie d'évaluation fondée sur la double matérialité** : Formalisation d'une approche combinant les perspectives « outside-in » et « inside-out », visant à évaluer à la fois l'impact des évolutions environnementales sur les expositions du Groupe, et son empreinte environnementale. Cette méthodologie reposait sur le jugement d'experts, les caractéristiques des portefeuilles, ainsi que sur des données externes (WWF, stress tests ICAAP, MSCI, ND-GAIN...).
- **Mobilisation des experts et validation de la gouvernance** : Implication des experts métiers et risques des entités SA et GFS de la banque, coordination des évaluations de matérialité par type de risque, et validation obtenue au niveau des instances de gouvernance senior (Global Risk Committee GFS).
- **Développement d'un package analytique** : Production d'indicateurs d'impact sectoriels et géographiques, consolidation des évaluations d'experts, et structuration d'un dossier d'évaluation documenté pour garantir l'auditabilité, la traçabilité et la conformité avec les attentes de la BCE.

Résultats

- Structuration d'un cadre d'évaluation de la matérialité à l'échelle du Groupe, en alignement avec les attentes de la BCE, offrant une vue documentée, traçable et prospective des risques C&E.
- Renforcement de l'intégration des risques environnementaux dans la gouvernance globale des risques du Groupe, grâce à la coordination des experts et à la validation au niveau de la direction.
- Meilleure compréhension des vulnérabilités climatiques et environnementales sectorielles et géographiques, soutenant l'orientation stratégique des portefeuilles.
- Livraison d'un plan de remédiation opérationnel pour renforcer les capacités de gestion des risques climatiques et environnementaux du Groupe.

Nos références en matière de risques ESG

Identification et mesure des risques climatiques et environnementaux pour un acteur majeur de Trade Finance

Contexte et enjeux

L'acteur bancaire a lancé sa première évaluation complète des risques climatiques et environnementaux (C&E) pour se conformer à la CRD V de l'EBA et aux lignes directrices de la BCE sur les risques liés au climat et à l'environnement, et anticiper le champ d'application élargi introduit par la CRD VI. Étant donné le modèle de finance commerciale de la banque et son exposition internationale, le principal défi était d'adapter une évaluation prospective et proportionnée qui prenne en compte à la fois les impacts opérationnels et financiers sur les risques et les horizons temporels.

Valeur ajoutée par Ailancy

Ailancy a mobilisé sa double expertise en réglementation ESG et gestion des risques pour accompagner la banque spécialisée dans la finance commerciale dans la conception d'une évaluation des risques C&E adaptée à ses besoins. Notre approche a assuré l'alignement avec les attentes des autorités de supervision, une robustesse méthodologique, et une intégration fluide dans le cadre de gouvernance de la banque, établissant ainsi les bases pour une gestion future des risques et une préparation aux exigences réglementaires.

Notre intervention

Ailancy a accompagné l'acteur bancaire dans sa première évaluation des risques C&E. Les actions clés comprenaient :

- **Conception du cadre et formalisation des canaux de transmission :** Structuration d'un cadre d'évaluation des risques C&E en ligne avec les attentes des autorités de supervision, et formalisation des canaux de transmission à travers les principaux risques internes, en ancrant l'analyse dans la double matérialité directe et indirecte pour permettre une compréhension complète de la propagation des risques C&E à travers l'organisation.
- **Définition des axes d'évaluation clés et méthodologie basée sur la double matérialité :** Définition des axes d'évaluation clés (géographies, produits sous-jacents, et maturité), et conception d'une approche duale combinant des évaluations quantitatives et fondées sur l'expertise, intégrant les perspectives outside-in et inside-out à travers plusieurs horizons temporels.
- **Analyse de l'environnement des affaires (BES) et évaluation des impacts:** Développement d'une analyse de l'environnement des affaires pour compléter les évaluations internes et externes (ND-GAIN, WWF, ENCORE), en fournissant des analyses C&E spécifiques au contexte des axes d'évaluation clés, en intégrant des signaux réglementaires, macroéconomiques et environnementaux, et en traduisant les résultats en scores d'exposition aux risques sur plusieurs horizons temporels.
- **Coordination des experts et intégration à la gouvernance :** Mobilisation des parties prenantes internes à travers les fonctions, soutien des évaluations d'experts, et garantie de l'alignement avec les processus de gouvernance et la supervision ESG.
- **Mesures de remédiation :** Des leviers initiaux de remédiation ont été définis pour traiter les sensibilités aux risques et soutenir l'intégration future dans le cadre de l'appétit pour le risque et la stratégie ESG de l'acteur bancaire.

Résultats

- A permis à la banque d'identifier et de prioriser les vulnérabilités climatiques et environnementales au sein de son profil de risques principal.
- Fourniture aux décideurs d'une vue structurée et temporelle des expositions C&E pour soutenir l'orientation stratégique, réputationnelle, opérationnelle et de crédit.
- Amélioration de la coordination interne et de la sensibilisation ESG, favorisant des rôles et une responsabilité plus claire lors de cet exercice initial d'évaluation des risques C&E.
- Mise à disposition de la banque d'une base solide pour l'intégration des risques C&E dans son RAF et l'engagement proactif avec les superviseurs.

Nos références en matière de risques ESG

Mise à jour du cadre de gestion des risques réputationnels pour une banque commerciale et d'investissement continentale

Contexte et enjeux

Suite à la demande du Groupe de contribuer en tant qu'entité pilote au programme de gestion des risques réputationnels du Groupe, le client souhaite lancer son propre projet de mise à jour du cadre de gestion des risques réputationnels. Les principaux défis comprenaient la définition de rôles et de responsabilités clairs en matière de gestion des risques réputationnels, la formulation d'une définition précise des risques réputationnels, l'identification des besoins métiers (outils, politiques et procédures) et la garantie de la coordination avec le Groupe.

Valeur ajoutée par Ailancy

L'expertise d'Ailancy en gestion des risques ESG et sa compréhension approfondie de l'organisation de la banque ont permis une approche sur mesure et efficace pour la définition et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques réputationnels. En combinant une vision stratégique avec un pragmatisme opérationnel, nous avons assuré une livraison dans les délais et positionné le client pour un succès durable à long terme.

Notre intervention

Ailancy a déployé une équipe intégrée d'experts ESG et de consultants expérimentés pour accompagner le client dans la définition et la mise en œuvre de son cadre de gestion des risques réputationnels. Nos contributions clés comprenaient :

- **Méthodologie et politique** : Définition du risque réputationnel et du référentiel, création d'un cadre solide, élaboration d'une méthodologie de notation pour gérer les risques de manière systématique.
- **Gouvernance/RACI** : Définition des rôles et responsabilités, y compris les mécanismes de coordination avec le Groupe, validation des structures de gouvernance pour la gestion des risques.
- **Cartographie des risques** : Identification et évaluation des risques réputationnels dans le cadre de risques existant, identification et cartographie des processus impliqués (intégration des clients, nouvelles transactions, examen des contreparties, révision de crédit...).
- **Suivi et contrôles** : Mise en place de mécanismes de contrôle, évaluation des opportunités de développement d'outils et de systèmes pour le suivi des risques réputationnels, définition des KRIs et des mécanismes de reporting sécurisés.
- **Gestion du changement et communication** : Formation des parties prenantes, promotion d'une culture de la gestion des risques au-delà de la communauté du projet, élaboration d'un plan de communication interne, révision et proposition de mise à jour du cadre de gestion de crise.

Résultats

Méthodologie et politique

- Définition du risque réputationnel
- Feuille de route pour la mise à jour du corpus procédural
- Exigences métiers pour la méthodologie de notation

Gouvernance/RACI

- Gouvernance du risque réputationnel et feuille de route pour la mise en œuvre
- Matrice RACI validée

Cartographie des risques

- Cartographie des processus
- Adhérence aux risques traditionnels / existants
- Exigences métiers pour l'intégration dans le RAF

Suivi et contrôles

- Liste des contrôles existants
- Exigences métiers et feuille de route pour le développement des outils

Communication et gestion du changement

- Plan de communication (incl. feuille de route)
- Exigences métiers pour la mise à jour du cadre de gestion de crise

Ailancy accompagne les assureurs, mutuelles et IP sur leurs problématiques propres

Une déclinaison de notre offre de services par typologie de problématiques

Stratégies de développement

- > Définition des nouvelles offres mass market MRH et Auto d'un bancassureur
- > Déploiement d'une nouvelle offre santé et prévoyance collective dans le cadre d'un partenariat entre un réseau bancaire et deux assureurs

Compétitivité de l'organisation

- > Mutualisation des BO de gestion des contrats IARD de deux réseaux bancaires
- > Définition de la stratégie opérationnelle d'une direction de gestion de l'indemnisation (organisation des plateaux, processus, formation)
- > Réorganisation des BO retraite et prévoyance d'un acteur de premier plan de la protection sociale complémentaire

Évolution du système d'information

- > Diagnostic de l'organisation IT et définition du modèle cible d'un courtier majeur de la complémentaire et la prévoyance
- > Réorganisation des fonctions IT d'un bancassureur : audit de l'existant et scénario d'évolution



Cadrement de Programme

Cadrement d'une plateforme de services retraite pour un bancassureur, avec une offre large de produits et de services où convergent tous les écosystèmes (entreprises et salariés, retraités et actifs aux préoccupations et projets multiples)

Accompagnement de la création d'une application mobile de mise en relation entre client et réseaux de professionnels (réparateur, artisan, ...)

Transition digitale

> Cadrement d'une plate-forme de services retraite pour un bancassureur, avec une offre large de produits et de services où convergent tous les écosystèmes (entreprises et salariés, retraités et actifs aux préoccupations et projets multiples)

> Accompagnement de la création d'une application mobile de mise en relation entre client et réseaux de professionnels (réparateur, artisan, ...)

Réglementaire

- > Mise en conformité à la Loi PACTE et à la directive DDA
- > Accompagnement d'un acteur dans le cadre d'un audit de conformité avec la Loi Eckert par l'ACPR
- > Accompagnement de la Direction de la Stratégie d'une mutuelle dans la mise en conformité au RGPD

Nos dernières publications et nos événements

- Comment optimiser votre gestion des leads en provenance du web ?
- Benchmark des offres de dépendance
- Loi PACTE : Quelles stratégies gagnantes face à la recomposition du paysage de l'épargne ?
- Panorama des Assurtech :
- Vraie disruption ou phénomène éphémère?
- Loi Eckert : la recherche de bénéficiaires par IA/RPA

Ailancy en quelques mots



Une offre de service complète dédiée aux services financiers et développant l'industrie

BFI et infrastructures de marché

Asset & Wealth management

Assurance Vie, IARD, Santé-Prév.

Banque de détail et SFS

Industrie & Services

Ailancy
ADVISORY

Conseil en organisation et management

Stratégie

Organisation & Processus

Finance, Risques & conformité

Conduite de grands projets

Transformation des SI

Accélération digitale

200 consultants

Ailancy
TECHNOLOGY

Expertises et Solutions

Expertise fonctionnelle métier

Apport méthodologique

Maîtrise de solution

Réalisation technologique

Offres en Nearshore d'externalisation de services

Traitements d'opérations

100 consultants

Ailancy
CYBER

Conseil en Cyber Sécurité

Gouvernance sécurité et Mise en conformité réglementaire

Gestion des risques et intégration de la sécurité dans les projets

Pilotage de Programmes et Projets Sécurité

Protection des données, lutte contre la fuite de données

Résilience

Gestion des identités et des accès (IAM)

10 consultants

Ailancy
ARTIFICIAL INTELLIGENCE

Conseil en Stratégie IA

Interaction Client IA

IA pour les développeurs

Coût et efficacité augmentée IA

Organisation et contrôles IA

Gouvernance et qualité Data

Mise à l'échelle et acculturation

10 consultants

320

Consultants répartis sur 4 entités



52M€

Chiffre d'affaires

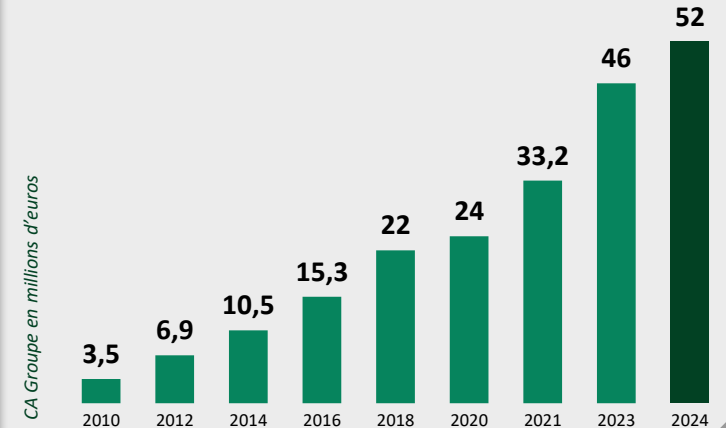


+1000

Missions réalisées



Une croissance continue depuis 16 ans



AILANCY VOUS ACCOMPAGNE SUR TOUT LE CYCLE DE VIE DE LA TRANSFORMATION



Élaborer la stratégie de développement

- Étude de marché et positionnement stratégique
- Stratégies opérationnelles
- Cadrage et accompagnement de projets de développement



Améliorer la compétitivité de l'organisation

- Refonte de processus et des organisations
- Accompagnement de restructurations et fusions
- Recherche de partenariats, d'outsourcing et de synergies



S'adapter aux contraintes réglementaires

- Expertise forte notamment sur : ESG, MIF II, DDA, RGPD, DSP2, PRIIPS, ...
- Conduite de veille, analyse d'impacts et appui à la mise en œuvre
- Optimisation du risk management et du dispositif de conformité



Conduire de grands projets de transformation

- Dispositifs PMO & pilotage de programme
- Conduite de projets en méthodologie Agile
- Mobilisation d'équipes pluridisciplinaires



Faire évoluer le Système d'information

- Construction de schéma directeur informatique
- Aide au choix de progiciels
- Appui à la spécifications métier



Réussir sa transition digitale

- Définition de plan de transformation digitale et aide à la déclinaison
- Expertise en matière d'Open Banking, APIs, blockchain
- Appui sur la présence au sein de l'écosystème Fintechs



JE M'ABONNE

En 15 ans, Ailancy est devenu un acteur de référence du conseil en transformation, organisation et management dédié aux Services Financiers. **En tant que leader déterminé à repenser les codes du secteur, le cabinet entretient depuis sa création une veille constante sur l'actualité et conduit des travaux de prospective de l'évolution du secteur Banque, Finance et Assurance en y associant des consultants, des doctorants chercheurs, des experts et professionnels du secteur.**

A travers des études, des notes de convictions, des newsletters, des tables rondes, des clubs, des webinaires et des conférences, Ailancy décrypte les grandes transformations qu'elles soient sociétales, technologiques ou réglementaires.

A travers ses évènements, publications et ses différentes interventions, Ailancy s'engage dans les transformations impactantes et durables de l'industrie financière.

Au-delà des travaux de recherche par secteur d'activité (Banque, Finance et Assurance), trois tribus étudient transversalement des transformations majeures :

La finance durable

- Comment assurer la transition vers une économie bas carbone ?
- Comment intégrer des critères ESG dans les décisions d'investissement ?
- Comment lutter efficacement contre le risque de greenwashing ?
- Comment promouvoir une transparence accrue pour encourager des pratiques financières responsables et durables ?
- Comment intégrer les exigences de la finance durable dans l'organisation et accompagner les clients dans leurs transitions ?

Les IA Génératives

- Quels sont les grands enjeux des IA génératives dans les services financiers ?
- Comment mettre en place une organisation favorisant l'adoption de cette nouvelle rupture technologique aussi bien côté IT que métier ?
- Comment acculturer les équipes aux enjeux des Gen AI ?
- Comment protéger les données sensibles, garantir la transparence et l'explicabilité des décisions automatisées ?
- Quel encadrement des usages des IA dans les services financiers ?
- Quelle est la place de l'humain et des IA ?

L'Open Finance

- Post-DSP2, où en sommes-nous de l'open banking, des modèles BaaS (Bank as a Service) et BaaP (Bank as a Platform) ?
- Quelle différence entre l'Open Banking et l'Open Finance ?
- Quelles sont les menaces et opportunités offertes par FiDA (Framework for Financial Data Access) et cette nouvelle économie de la donnée ?
- Faut-il et comment collaborer avec les fintechs ?
- Comment gérer l'interopérabilité entre les systèmes via les APIs ?

Vos contacts



> **BORN Thomas**
Partner
thomas.born@ailancy.com
+33 6 88 33 17 07



> **HASSAN Laurent**
Director
laurent.hassan@ailancy.com
+33 7 61 59 90 94



> **CHEN Xuening**
Consultante confirmée
Xuening.chen@ailancy.com
+33 6 38 17 93 80



32 rue de Ponthieu
75008 Paris
contact@avanty.fr



UNE FILIALE DE

